



Compte-Rendu rencontre habitante du 29 mars 2022 PLUVIANE - VAUX - L'HOMET - ÉGLISES

Elu-e-s présent-e-s : André Girard, Isabelle Bizouard, Nathalie Gueno, Dominique Joubert.

Habitant-e-s présent-e-s : 38 participants, avec des préoccupations multiples.

Possibilité de participer à d'autres réunions de quartier : c'est possible, pour participer à l'évolution des quartiers (où l'on travaille, où l'on vit, etc).

Route de Romeyer (avenue Rhin & Danube) :

* Vitesse excessive : consensus de constat d'une vitesse excessive sur la route de Romeyer, dès le chemin de l'Homet. Nécessaires éléments de sécurité à mettre en œuvre. Rappel : c'est une route départementale, donc gérée et entretenue par le Conseil Départemental.

* Suggestions pour des déplacements apaisés : des chicanes, une limitation accrue de la vitesse (30), passages piétons, déplacer les panneaux de l'entrée de ville, contrôles gendarmerie, radar pédagogique, etc. Mais pas de gendarmes couchés. Demande forte pour favoriser les modes doux de déplacement : études en cours avec résultats et perspectives possibles cette année, des réunions thématiques seront programmées. Le représentant du collectif piéton rappelle que le Conseil Départemental peut financer les réalisations en déplacements doux pour les scolaires dans un rayon de 3 km autour de l'établissement scolaire du 2nd degré. Plus d'informations :

ftesson@mairie-die.fr

* Mur très proche de la voie routière : voir sur place.

* Maison Vink : un panneau routier à déporter, une trappe d'égout à sceller correctement avec le pourtour.

Les passerelles :

* Passerelle de la Doux : très dégradée, voire dangereuse avec une chaîne servant de rambarde à une mauvaise hauteur, une rambarde trop courte, etc. Pour l'instant, est lancée un appel d'offre pour remettre en état les escaliers d'accès.

* Nouvelle passerelle en projet sur la Meyrosse Fondeaux / L'Homet : consensus sur cette proposition. Souhait d'une vraie passerelle où passeront cyclistes, cavaliers, PMR, etc. Bonne alternative pour les scolaires.

* Suggestion : une passerelle reliant le parking de Meyrosse au secteur Médiathèque / Pestel.

Urbanisme :

* Accès à l'assainissement collectif : afin de permettre des constructions individuelles sur le secteur Vaux / Les églises, il est demandé d'étendre le réseau d'assainissement collectif. Le coût de ces travaux est important, d'où la nécessité d'un projet collectif commun. Ils pourraient être réalisés par pallier, avec un partage des charges entre demandeurs et collectivité public. En charge du suivi du dossier : ngueno@mairie-die.fr

* Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : le Diois travaille actuellement sur ce document essentiel de classification des parcelles et des sols. Une stratégie communale d'équipements est prévue.

Circulation / Mobilité :

* Chemin de l'Homet : fortement dégradé. A voir pour prévoir au budget 2023.

* Chemin de Vaux : remise à neuf par tranche. Mais fortement dégradé. C'est au budget 2022.

* Parc Audra : entre vitesse et stationnement important, voire très important l'été, nécessité de prendre en compte ces soucis. Suggestions : des rues à sens unique avec poteaux (comme route de Ponet), la rampe aménagée de la même façon, des panneaux 30. Prévoir une visite sur site : jpbertrand@mairie-die.fr

* Mobilités douces : l'aménagement du viaduc et l'interdiction de stationnement sur le trottoir avenue de la Division Texas sont appréciés. Le souhait d'une navette électrique et/ou de vélo-taxi (cyclopousse) est émis.

* Meyrosse : le secteur est adapté à des cheminements tranquilles et agréables, pour les PMR, pour apprécier la dimension culturelle dioise. C'est un très beau point de vue.

Voirie : La ville a prévu au budget 2022 **415 845 €** pour les travaux de voirie. Il faudrait disposer de 680000 € pour remettre en état l'ensemble de la Voirie sur le mandat (47 km). Noter le faible cofinancement sur ce poste budgétaire (17700 € du Conseil Départemental + intervention sur les mobilités douces).

Stationnement :

* Camping-cars : le stationnement des campings-cars pose question, entre autre ceux qui servent de résidence principale. La Ville travaille actuellement sur la mise en place de 3 types de stationnement : pour les véhicules de passage, essentiellement touristiques ; pour les véhicules en stationnement long, dont les propriétaires n'ont pas d'espace pour les stationner ; pour les véhicules habités en permanence, comme choix d'habitation.

* Pluviane : malgré le fait que ça soit un terrain privé, le stationnement estival envahit les parking des bâtiments. Plus largement, il manque des places de stationnement l'été surtout. La Ville va décaler le parking des camping-cars du parking de Meyrosse, pour libérer des places de stationnement. Envisager des panneaux dédiés . jpbertrand@mairie-die.fr

* Vélos : le stationnement vélos devant La Carline est inadapté. L'étude du CEREMA a bien cerné la problématique (passage sur site le 30 mars). Plus globalement, un schéma complet de stationnement vélo est demandé. Plus d'informations : ftesseron@mairie-die.fr

Divers :

* Haies débordantes sur l'espace public (Avenue Rhin & Danube) : jpbertrand@mairie-die.fr va se rendre sur place pour une évaluation de la situation. Un courrier sera envoyé aux propriétaires si nécessaire, un suivi sera réalisé.

* Déploiement de la fibre : réalisé par l'intercommunalité, ce déploiement est quasiment terminé sur la partie est. ADN n'est pas exempt de reproches : un travail déplorable a été réalisé à plusieurs endroits (console défigurant une façade, câble apparent sur façade, forêt de câbles, etc). Ne faut-il pas une autorisation de travaux puisque nous sommes en secteur protégé ? Questionner la Communauté des Communes sur ces points. Après rencontre avec Christian Rey, VP en charge de la Fibre à la CCD, nous vous proposons de faire remonter vos divers problème : envoyer un mail à participation.habitante@mairie-die.fr avec vos nom / prénom / adresse / opérateur télécom choisi / photos du problème si besoin.

* Propreté et crottes de chiens : opération propreté appréciée. Pénalisation des contrevenants souhaités. Mais les trottoirs de l'avenue de la division Texas sont encore salis.

* Éclairage public : souhait d'une baisse d'intensité des lampadaires, certains éclairent le feuillage avenue de la division Texas. Présentation succincte de la volonté de mettre en œuvre l'extinction nocturne sur la commune, en concertation avec les habitants. Une possible réunion thématique à prévoir. A noter le cinéma très (trop?) éclairé à l'arrière du bâtiment. Vérifier si l'éclairage se coupe via un interrupteur dans le cinéma. Élu référente extinction nocturne :

vduretail@mairie-die.fr ; un groupe de travail à prévoir sur l'ensemble de la commune.

* Plot au début du viaduc : le rendre plus visible, dangereux pour les cyclistes. Plus largement, les déplacements cyclistes rue Camille Buffardel sont vécus comme dangereux (voirie, poteaux, coussins berlinois, etc).

* Toilettes : il manque des toilettes sur l'entrée est de Die. A noter aussi que celles de l'entrée ouest sont régulièrement fermées (elles ne sont pas hors-gel). Se rappeler que les riverains se sont opposés par le passé au projet prévu vers le lavoir, à côté de la porte St-Marcel.

* Autres : il manque la plaque-galette pour l'ancien temple. La reposer ? sgirard@mairie-die.fr ; l'adresse infos@mairie-die.fr n'existe plus, elle est remplacée par participation.habitante@mairie-die.fr , adresse à faire connaître dans le prochain Flash.

* Infos déchets : réunion le jeudi 14 avril de 18 à 20 heures en salle polyvalente, pour un échange autour des nouvelles consignes de tri, mais aussi pour faire remonter les difficultés rencontrées et les suggestions diverses.